

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Juillet 2022 A 20H30

Membres présents : BALLIGAND Sylvie, CORNELOUP Danielle, DUPUIS Patrick, GORISSEN Marielle, GRISARD Bernard, LARDY Jean-Paul, MALATIER Serge, RIZARD Fabienne, VOUILLON Denis, BERTHOY Cédric, RIZARD Corinne, JONDET Virginie, DUMONT Ivan

Excusé(s) : CINQUIN Romain

Absent(s) : /

Procuration(s) : CINQUIN Romain donne pouvoir à DUPUIS Patrick,

Secrétaire de séance : Danielle CORNELOUP

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 24 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. **Point école/RPI (achat logiciel cantine, garderie, transport)**
2. **Vente du bus à Dompierre les Ormes ?**
3. **Point voirie : carrefour de La Croix Moïse et quartier de La Prasle**
4. **Zonage PLUI – assainissement collectif**
5. **Questions diverses**
 - Conseils municipaux août et septembre
 - Horaires de la Mairie pendant les congés d'été
 - Rappel sur les arrêtés préfectoraux en matière de feux
 - Projet travaux école : budget
 - Tondeuse
 - Collecte des pneus
 - Point marché local
 - divers

1. **Point école/RPI :**

Suite au renouvellement du bureau de l'association qui gérait la cantine puis la rencontre avec Mme Croissant, interlocuteur de la DGFIP auprès des collectivités locales, la gestion complète de la cantine sera reprise par la commune de Gibles : personnel, achats des marchandises et facturation aux familles.

Madame Jondet présente à l'ensemble des conseillers le portail numérique E-ticket qui est proposé pour faciliter la gestion et le suivi des inscriptions cantine et garderie. Toutes les informations détaillées seront transmises en temps voulu aux familles, sans doute après les vacances de la Toussaint.

Concernant le transport scolaire, à la suite de la dernière réunion des Maires du RPI, il a été validé que le transport scolaire serait assuré pour 2022-2023 par 1 bus de la commune et 1 bus des transports Transarc.

Le lave-vaisselle de la cantine doit être changé. Patrick Dupuis a rendez-vous avec l'entreprise Alex Elec sur place, un devis sera établi pour le 4 août, date de la prochaine réunion du RPI.

2. Vente du bus à Dompierre les Ormes :

La commune de Dompierre les Ormes a manifesté de l'intérêt pour le bus VW Crafter. Le conseil donne son accord pour le vendre. Serge Malatier se charge de faire faire les contrôles et révisions obligatoires avant toute mise en vente du véhicule.

3. Point voirie :

La portion de route au passage de La Croix Moïse sera mise en ligne continue pour sécuriser ce tronçon.

Au quartier de La Prasle, la commune prévoit d'installer des balises afin de signaler le rétrécissement de la chaussée au lieu-dit « les Desmurs » au hameau de la Prasle.

4. Point PLUI, zonage assainissement collectif :

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, il est rappelé à la commune que la capacité maximale de la lagune est limitée et qu'elle doit en tenir compte dans ses propositions de parcelles constructibles.

La capacité exacte de la lagune et les possibilités d'évolution seront précisées lors de l'élaboration du schéma directeur.

Il est rappelé qu'il est interdit de jeter les lingettes et serviettes hygiéniques dans les toilettes car cela bouche les canalisations et les filtres de sortie de la lagune.

5. Questions diverses :

. Conseils municipaux août et septembre : il n'y aura pas de conseil municipal en août, le conseil municipal de septembre aura lieu exceptionnellement le 16 septembre

. Horaires de la Mairie pendant les congés d'été : les horaires d'ouverture de la mairie entre le 18 juillet et le 22 août seront affichés et diffusés à l'ensemble des habitants.

. Rappel sur les arrêtés préfectoraux en matière de feux : le maire rappelle qu'en raison de l'extrême sécheresse, la préfecture a interdit tous les feux y compris à plus de 200m des espaces boisés. Les contrevenants risquent des poursuites.

. Projet travaux école : budget. Le maire fait un point détaillé des emprunts en cours et des échéances restantes et de la capacité d'emprunt de la commune et présente aux conseillers l'avant-projet de réhabilitation de l'école par l'ATD.

. Tondeuse : Serge Malatier présente 3 devis de tondeuses. Le conseil porte son choix sur ceux de Dompierre et La Clayette qui proposent le même produit à prix similaire ; le choix définitif se fera sur les délais de livraison.

. Collecte des pneus : la commune attend une réponse de l'association ENSIVALOR avant de proposer une collecte de pneus aux professionnels de la commune.

. Point marché local : Madame GORISSEN propose qu'un groupe de travail soit mis en place pour redynamiser le marché. Jean Paul Lardy se porte volontaire.

Divers : suite à des demandes d'animation communale, le maire rencontrera le comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h59